



REGLEMENT

SEMESTRIELLES ET EXAMENS DE MATURITE PROFESSIONNELLE

- Art. 1. Les cours de Maturité Professionnelle (MP) sont suspendus pour toute la durée des semestrielles ou examens finaux. Pour les dates précises, voir le calendrier de MP disponible sur le site internet du CFPT.
- Art. 2. Si un élève est en retard, il doit d'abord passer au secrétariat afin de demander une autorisation pour se présenter au test. Aucun élève retardataire ne sera accepté en classe sans cette autorisation. De plus, un élève n'est pas autorisé à passer un test s'il se présente au-delà de 45 minutes après le début de l'épreuve. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé aux retardataires.
- Art. 3. Avant le début du test, les serviettes, les sacs à main ainsi que tout ce qui n'est pas indispensable pour le travail doivent **être déposés sous le tableau noir**. Les élèves ne conservent avec eux que ce qui leur est nécessaire pour écrire, éventuellement pour dessiner, ainsi que les documents autorisés par le maître et indiqués expressément sur l'enveloppe contenant les énoncés.
- Art. 4. Aucun échange de matériel quel qu'il soit n'est autorisé pendant les épreuves.
- Art. 5. Les téléphones portables, organiseurs personnels, etc. doivent être **éteints** et **dans les sacs**. Tout appareil électronique à portée d'un élève, même éteint, est assimilable à une tentative de fraude.
- Art. 6. En cas de communication ou de fraude, le surveillant laisse terminer l'épreuve à l'élève puis adresse un court rapport à un membre de la direction, avec les documents justificatifs éventuels, dès la fin de la surveillance. La direction décidera des mesures à prendre, sachant que la fraude peut entraîner l'annulation de toute la session d'examens.
- Art. 7. Les élèves sont placés selon le plan de classe fourni par la direction.
- Art. 8. Les sorties en cours d'épreuve ne sont pas autorisées pour les tests de 135 minutes et moins. Pour les tests de 180 et 240 minutes, les élèves devront attendre le passage du maître de discipline afin que le surveillant puisse les accompagner l'un après l'autre.